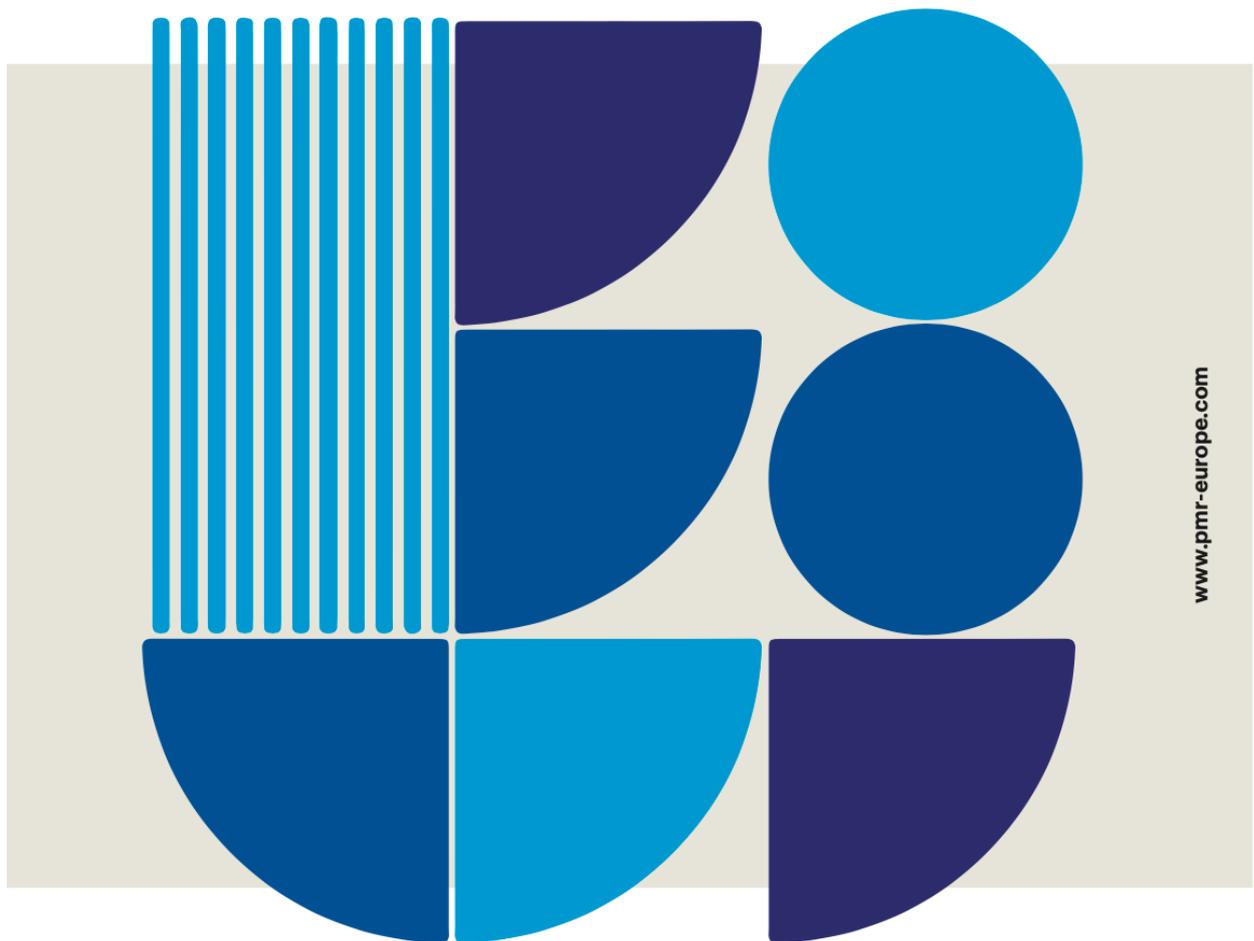


Formation

« Un autre regard sur le conflit avec les
Systèmes et Cercles Restauratifs »

Découverte et pratique

6, 7 et 8 octobre 2025



PMR Europe en partenariat avec

Les Systèmes et Cercles Restauratifs

Cette forme originale de justice restauratrice a été expérimentée par Dominic Barter depuis 1995 au Brésil. Elle se diffuse aujourd'hui dans 46 pays et touche les quartiers, la police, les tribunaux, les prisons, les familles, les établissements scolaires, etc.

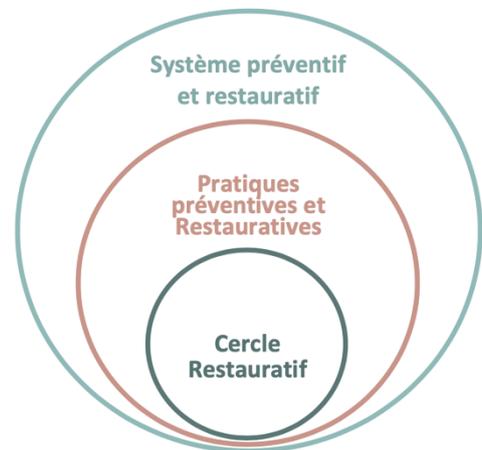
C'est une proposition alternative à la justice punitive dont nous héritons, qui permet à une communauté de s'emparer du conflit dans une logique systémique, en réunissant les différentes parties, en facilitant la verbalisation des tensions et des émotions pour une compréhension mutuelle, en recherchant l'inclusion et la réintégration de l'auteur de l'acte, la réparation du préjudice, la restauration des liens et la sécurité de tous ses membres.

Cette manière de prendre soin du conflit est nommée **Cercle Restauratif**. Lors de cette rencontre, chacun, quelle que soit sa place ou sa fonction, est invité à s'exprimer, écouter, reformuler, coopérer, chercher à comprendre, prendre sa responsabilité, et contribuer à la mise en œuvre du projet d'action élaboré collectivement. Le processus est accompagné par un facilitateur, idéalement un membre de la communauté peu impacté par le conflit, ou un tiers extérieur.

En amont, d'autres **pratiques préventives et restauratives** (écoute, médiation, etc.) peuvent coexister avec le Cercle Restauratif qui nécessite un fort investissement en temps et en moyens humains.

Le **Système Restauratif** mis en œuvre par un groupe, une équipe, une classe construit le cadre et clarifie les différentes possibilités d'accompagnement, accessibles à tout membre du groupe.

Il prévoit également ce que chacun pourra faire lorsqu'un prochain conflit se présentera.



Contenu des trois journées

Cette formation de trois jours, en collaboration avec Déclic-CNV & Éducation, a pour but de faire découvrir ou approfondir les apports des Systèmes et Cercles Restauratifs pour les personnes et les groupes humains (collectifs, classes, équipes, associations, etc.).

➤ Sous l'angle préventif : co-construction d'accords relationnels qui intègrent les modes de résolution des tensions et conflits (= Système Restauratif).

➤ Sous l'angle curatif : accompagnement des personnes et parties en conflit, en intégrant toutes les personnes impactées par celui-ci (= Cercle Restauratif).

Plus spécifiquement, la formation a comme objectifs d'aider chaque participant à :

- Approfondir sa capacité d'écoute

- Développer la conscience de ses limites et se doter d'un système de soutien
- Renforcer sa capacité de se relier à tout être humain, quels que soient ses actes
- Être conscient de son état intérieur et veiller à son impartialité
- Accroître sa capacité à accompagner des personnes en conflit
- Savoir mieux accompagner un collectif dans la prise en compte d'un conflit

À l'issue de cette sensibilisation, chaque participant aura développé ses compétences relationnelles et comportementales et sera capable de :

- Mieux prendre soin de son équilibre intérieur. Demander ou proposer du soutien
- Se mettre à l'écoute d'autrui et se relier à ses ressentis et à ses besoins
- Accueillir l'intensité comme un indicateur de l'impact émotionnel
- Commencer à changer de regard sur les comportements déviants ou violents
- Faciliter une rencontre en invitant chacun à reformuler ce qu'il a entendu
- Accompagner une communauté vers la mise en forme de ses accords relationnels
- Ancrer sa confiance dans la puissance du dialogue

La formation est animée de manière interactive et suppose une implication personnelle des participants. La formation propose une alternance de temps :

- d'expérimentation à partir de situations vécues par les participants
- de restitution et de réponses aux questions, suite à ces mises en situation
- d'apports théoriques et de partages d'expériences
- de plénières, de sessions en petits groupes, en groupes de besoins ou en binômes

La formation s'adresse aux médiateurs mais de manière plus large à tout public volontaire, souhaitant découvrir ou approfondir l'approche des Systèmes et Cercles Restauratifs, initiée par Dominic Barter.

Programme

- **Journée 1 : se connaître, délimiter notre cadre relationnel, découvrir la facilitation**
 - Accueil, connexion, présentation
 - Partager nos attentes
 - Co-construire un cadre sécurisant et propice à l'apprentissage
 - Découvrir l'expérience de Dominic Barter
 - Accueillir une personne en conflit lors d'un avant-cercle

- **Journée 2 : Approfondir l'écoute, s'entraîner à la facilitation**
 - Renforcer sa capacité d'accueil et d'écoute
 - Relier nos expériences aux 3 temps du Cercle Restauratif
 - Offrir ou recevoir un avant-cercle de facilitateur
 - Expérimenter la pratique du Cercle Restauratif
 - Réagir à une attaque, insulte, jugement...en tant que facilitateur
- **Journée 3 : Créer un Système Restauratif, approfondir une pratique choisie**
 - Découvrir les conditions nécessaires pour prendre soin des conflits
 - Créer un Système Restauratif qui propose différentes pratiques, dont le Cercle Restauratif.
 - Initier ou participer à un atelier sur une thématique choisie par chaque participant
 - Imaginer une suite à cette session
 - Tirer un bilan de cette expérience et partager nos intentions

Intervenants



François CRIBIER, intervenant qualifié et cofondateur de l'association Déclic-CNV & Éducation (France) nous fera le grand plaisir d'assurer cette formation. Il sera assisté d'une ou plusieurs personnes selon la taille du groupe. Anciennement enseignant, François Cribier est médiateur social bénévole pour une association de quartier depuis 2001, formateur en relations humaines depuis 2004 et a été formateur pour l'association Génération Médiateurs pendant 15 ans. Il a découvert l'approche de Dominic Barter en 2013, puis l'a rencontré lors de ses venues en France en 2014, 2015 et 2019. Il a très vite enrichi ses pratiques avec ce processus et a commencé à le diffuser dès 2016. Depuis, il a animé presque 60 sessions de découverte et facilité 70 Cercles Restauratifs. Il considère que cette approche, à la fois préventive et restaurative, mérite d'être largement diffusée dans tous les collectifs où des humains vivent ensemble et traversent des tensions relationnelles inévitables, mais repérables et guérissables.

Modalités

DATES & DURÉE

Les 6, 7 et 8 octobre 2025, soit
trois journées complètes

De 9.30 à 17.30
Accueil à partir de 9.15

ATTESTATION

Une attestation sera délivrée aux
participants
(3x 6h30)
Demande d'agrément en cours à la
CFM pour les médiateurs

PRIX*

Tarif recommandé** : 500,00 euros
TVAc
Tarif de soutien*** : 650,00 euros
TVAc
Tarif solidaire**** : 300,00 euros
TVAc

*Comprenant la formation, le matériel
didactique et les pauses café*

** Le prix ne doit en aucun cas être un
frein, l'objectif est de partager ces
informations au plus grand nombre !
N'hésitez pas à nous contacter.*

*** Tarif recommandé : Permettre à PMR-
Europe de rentrer dans ses frais et
rémunérer le formateur, François Cribier.*

**** Tarif de soutien: Permettre à une
personne avec moins de moyens de
participer.*

***** Tarif solidaire: Bénéficiaire de la
solidarité dans le cas où je n'aurais pas les
moyens de payer le tarif de base et
personne dans mon entourage proche pour
le compléter.*

LIEU

PMR Europe
Rue Dodonée 113
1180 Bruxelles

PMR Europe

est un centre agréé par la Commission fédérale de médiation pour dispenser des
formations permanentes

Formulaire d'inscription

**Date limite
d'inscription :
6 septembre
2025**

Je verse la somme de euros en
faveur du compte de
PMR Europe
IBAN BE42 0014 8113 7254
BIC GEBABEBB avec la mention :
*Nom Prénom + Cercles
Restauratifs*

A renvoyer par E-mail :
charlotte.vanangelgem@pmr-europe.com

A REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

Nom :

Prénom :

Profession :

Firme :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél :

Fax :

Email :

Gsm :

Coordonnées de facturation :

.....

.....

TVA n° :

J'ai pris connaissance des conditions générales
d'inscription et d'annulation ci-après et je les accepte.

Date

Signature

Conditions générales

PMR Europe SRL
Rue Dodonée 113
1180 Bruxelles
T +32 2 344 53 70
F + 32 2 344 46 58
www.pmr-europe.com
T.V.A. BE 0866 413 205

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe IBAN BE42 0014 8113 7254 (BIC GEBABEBB), avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.